

LA CANTATE DE M. LAVALLEE A QUEBEC.

—:—

La cantate composée par M. Lavallée en l'honneur de Son Excellence le Marquis de Lorne et de Son Altesse Royale la Princesse Louise, a été exécutée mercredi soir, de la manière la plus brillante, en présence de nos hôtes illustres et de l'élite de notre société. Tous les connaisseurs s'accordent à dire que cette œuvre renferme de grandes beautés musicales et place son auteur au premier rang parmi les compositeurs européens. Inspiration, connaissance profonde des règles de l'harmonie et de l'orchestration, originalité saisissante, tout y révèle l'homme de grand talent.

L'interprétation de l'œuvre a fait honneur à nos artistes et à nos amateurs. Les chœurs et l'orchestre étaient irréprochables. Ensemble, précision juste et délicate observation des nuances, chaleur d'exécution, tout y était parfait. On a surtout remarqué et applaudi à outrance le chœur militaire et le crescendo final de la quatrième partie, qui est de toute beauté.

Quant aux solos, ils ont été rendus d'une manière remarquable. M. Trudel a très-bien interprété le grand air *O brises parfumées* dans lequel il y a des effets d'orchestre ravissants, ainsi que les autres solos qu'il avait à rendre. Mlle Wyse s'est fort distinguée, et Mlle Carbray et M. Laurent ont chanté avec avantage les airs qu'ils avaient à interpréter.

Mais comme solo, la perle de la soirée, M. Prume nous la réservait. Dans un intermède, le grand violoniste, que nous voyons toujours revenir avec bonheur au milieu de nous,—il y est retenu par l'une des plus intelligentes et des plus charmantes femmes du pays, une artiste elle aussi,—M. Prume, dis-je, exécuta d'abord, avec ce style délicat et savant que nous avons pu apprécier tant de fois; la *Fantaisie sur Othello* de Ernst. Rappelé avec enthousiasme, le virtuose fit ensuite exhiler de son admirable instrument la plainte poignante de la *Mélancoïe* de Prume, oncle de notre artiste. Un silence solennel régnait dans la salle, tandis que la mélodie ailée planait sur l'auditoire ravi. Electrifié lui-même par l'émotion qu'il sentait produire, l'artiste se surpassa et fit pleurer les cordes les plus sensibles de son âme. Nous n'avons jamais rien entendu d'aussi beau !

Pour en revenir au roi de la soirée, M. Lavallée vient d'accomplir le plus grand effort musical qui ait jamais été fait dans ce pays, et cela avec un succès qui lui vaut nos applaudissements et nos remerciements les plus chaleureux. Nous avons parmi nous un grand artiste, un maître. Mais quel sort lui réservons-nous ? Quelle marque de sympathie et d'encouragement allons-nous lui donner ? Allons nous le laisser consumer son talent et sa vie à donner des leçons de piano pour s'empêcher de mourir de faim ?

En face du beau résultat auquel on est arrivé M. Lavallée, le gouvernement, qui l'a déjà fort généreusement aidé dans l'organisation de cette belle démonstration musicale, doit aider un aussi beau talent à se développer et à produire d'autres œuvres qui contribuent au progrès artistique et à la gloire du Canada.

Que l'on fonde ici un Conservatoire de musique où nos jeunes talents—nous n'en manquons certes pas !—puissent se former, et que l'on place à la tête de cette institution un homme d'un mérite transcendant comme M. Lavallée. Le goût musical l'est l'une des qualités propres à notre population; pourquoi ne pas le cultiver, pourquoi ne pas lui donner un peu de l'encouragement que l'on prodigue au commerce, à l'agriculture et à l'industrie ? Supprimez la culture des arts libéraux dans un pays, et, si prospère, si riche qu'il puisse être vous n'aurez en fin de compte qu'un peuple à moitié civilisé. Or, de tous les arts, la musique est le plus civilisateur. Elle calme les passions mauvaises, endort les souffrances de l'esprit et met un baume divin sur les cœurs meurtris par les froissements de la vie.

JOSEPH MARMETTE.

Académie de Musique de Québec.

CONCOURS DE 1879.

Les Concours de 1879 auront lieu à Montréal, dans la Salle de l'Institut des Artisans, rue St. Jacques, JEUDI, le 3 JUILLET prochain, à 9 heures du matin.

Matières des Concours—SECONDE CLASSE.

ORGUE—Postludio, en ré, de la "Méthode" de Rink, No. 1
3e. livre.

PIANO—Sonate de Clémenti en Si bémol majeur, op. 12,
—1er. mouvement.

VIOLON—Mélodie, en fa,—Vieux temps.

PREMIÈRE CLASSE.

ORGUE—Concerto finale,—Fantaisie, en do mineur,—Adolphe Hesse.

PIANO—Grande Polonaise, op. 21,—Weber.

VIOLON—1er. mouvement du 12e. Concerto de Rode.

CHANT ; SOPRANO—Cavatine de "la Reine de Saba"—Plus grand dans son obscurité—Gounod.

CONTRALTO—*Jour heureux et plein d'ivresse*—"Sémiramis" Rossini.

TÉNOR—*De ma fidèle amie*—"Don Juan"—Mozart.

BARYTON—*O puissante magie*—grand air du "Pardon de Ploërmel"—Meyerbeer.

BASSE—*A ma voix naissiez*—récitatif de "la Création"—Haydn.

HARMONIE—Théorie et pratique.

COMPOSITION—Genre au choix du concurrent.

CONCOURS SPÉCIAUX.

Un prix sera accordé à l'auteur heureux d'une composition d'un mérite exceptionnel, et le titre de *Lauréat* lui sera conféré, aux conditions de l'Article 14e. de la Constitution de l'Académie.

Un autre concours spécial sera ouvert pour le Piano. Morceau de concours: *Allegro non troppo*, finale de la Sonate *appassionata*, op 57, Beethoven. Le titre de *Lauréat* sera conféré au concurrent heureux, aux conditions mentionnées dans le 14e. Article de la Constitution.

Les concours sont ouverts gratuitement aux compétiteurs, et ils se feront publiquement.

GUSTAVE GAGNON, Président.

GUILLAUME COUTURE, Secrétaire.